



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

à joindre à la demande d'attestation de résidence fiscale

Je soussigné(e) M. Mme Mlle

Né(e) le à

CERTIFIE QUE :

M. Mme Mlle

Né(e) le à

Habite bien à mon domicile situé :

Je suis propriétaire de mon domicile situé :

Depuis et ce jusqu'au

Je déclare avoir connaissance de ce que les articles 441-7 et 441-9 du nouveau Code Pénal sanctionnent d'une peine d'emprisonnement de un an (1 an) et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir, ou de tenter d'établir, une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Fait à Saint-Barthélemy,

Le

Signature de l'hébergé (e)

Signature de l'hébergeant ou du propriétaire

JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- 1 – La PHOTOCOPIE de la pièce d'identité de l'hébergeant,
- 2 – La PHOTOCOPIE d'un justificatif de domicile de **MOINS DE TROIS MOIS** au nom de l'hébergeant (facture EDF, TELECOM, SOGEA, contrat de location en cours de validité, ...),
- 3 – La PHOTOCOPIE d'un document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille de paye, feuille d'imposition, attestation de sécurité sociale, titre d'allocations familiales, document de l'ANPE, carte d'électeur, ...) **DE MOINS DE TROIS MOIS.**